

#### Informations sur le mandat

Maître d'ouvrage et personne de référence	:	OFROU F1 Estavayer-le-Lac M. Frédéric Rondeau, 058 467 67 99
Période d'exécution	:	2013-2020
Coûts	:	CHF 1.7Mio

#### Objectifs du mandat

- Assainissement complet du PS RC 770 s/bretelle, pont à trois travées d'une longueur totale de 51.80m. Le tablier est composé d'une dalle évidée en béton armé précontraint, d'une largeur totale de 15.40m et d'une épaisseur de 85cm. Les évidements, coffrés à l'aide d'éléments LUXIT, ont un diamètre de 65cm pour un entre-axe de 95cm. Une précontrainte longitudinale est en place. Les appuis intermédiaires sont constitués de 4 piles obliques en béton armé par appuis, encastrées dans leur fondation. L'ouvrage comprend une largeur de chaussée de 11.70m et 2 trottoirs de 1.85.

#### Nos prestations / Phases SIA

- Réalisation des phases de projet MK (avant-projet), MP (projet d'ouvrage), établissement des documents de soumission, projet d'exécution, direction locale des travaux et mise en service.
- Réalisation des travaux sous trafic, avec la gestion d'un giratoire sur le pont, durant la période estivale avril - novembre. Contacts avec les autorités et services communaux et cantonaux.

#### Valeur ajoutée

- Le bureau AJS porte une attention particulière à la sécurité des ouvriers : ligne de vie de 1.70m entre le trafic et le chantier.
- Définition précise des étapes d'exécution avant la mise en soumissions des travaux.
- La qualité des documents d'appel d'offre pour les travaux doit réduire au maximum les risques d'offres complémentaires.
- Coordination entre les lots voisins et les spécialistes.

#### Données techniques

- Remplacement du revêtement existant;
- Renforcement de certains éléments d'ouvrages;
- Remplacement des joints de chaussée existant à profilé compressible par des joints de chaussée flexibles en polyuréthane;
- Remplacement des 2 appuis des culées;
- Remplacement de bordures existantes par des bordures en granit;
- Mise en conformité des dispositifs de retenue et pose des grilles pare-neige;
- Renouvellement du système d'éclairage;
- Suppression des éléments dégradés par piquage ou hydro-démolition puis reprofilage au mortier;
- Protection des surfaces en béton conformément aux normes et réglementations.